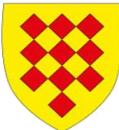


Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais



Infos

Mensuel d'information

allennes.fr  ville-allennes-les-marais

JUIN 2023



SOMMAIRE

- PAGE 1**
 - Edito
- PAGE 2**
 - Calendrier des événements
 - Info YOGALEN
- PAGE 3**
 - Portail famille
 - Fichier canicule
 - Atelier mémoire
 - Police Municipale
 - info « Cadre de vie »
- PAGE 4**
 - Maintenance ligne électrique Les Ansereuilles - Avelin
 - Réseau médiathèques de la Haute Deûle

EDITO

Vous l'aurez peut-être remarqué, l'éclairage public a de nouveau été modifié. En décembre dernier, nous avons décidé de réduire la durée de l'éclairage en le coupant de 23h à 5h du matin. Cette démarche a permis de réduire la consommation d'électricité, dont la hausse impacte fortement le budget de la commune. La période estivale arrivant et les jours étant plus longs, nous avons modifié les horaires d'éclairage tout en poursuivant cette démarche de sobriété énergétique. Afin de couvrir les heures les plus sombres de la nuit, l'éclairage fonctionne désormais entre 23h et 4h30, en espérant que cette modification trouve un écho favorable auprès des administrés.

Le mois de juin est traditionnellement chargé. Tout d'abord le CCAS organise une sortie des aînés, direction le Douaisis avec visites de lieux emblématiques et bien entendu repas convivial le midi. Suivront la fête de la musique, la fête des écoles, le gala de danse... des moments festifs en perspective où nous vous espérons nombreux.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR

La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

**AGENCE POSTALE COMMUNALE
EN MAIRIE**

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**



Calendrier des Evènements



Réception Fête des Mères

Dans le cadre de la **Fête des Mères**, la Municipalité mettra à l'honneur les parents des bébés nés en 2022 le **VENREDI 2 JUIN** à 19h, **SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE**.

CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 6 JUIN à 19h
Salle du Conseil en Mairie

VOYAGE DES AÎNES
DE 60 ANS ET PLUS

JEUDI 8 JUIN 2023

Pour les personnes inscrites

Départ : Rendez-vous à 8h45 rue du
Commandant Cousteau.



La Municipalité vous convie le **21 juin à 19h30 dans la cour de la mairie** à la fête de la musique avec la participation de l'Harmonie, de la Batukawa et d'un duo piano/saxophone.

CEREMONIE DU 8 JUIN

JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA FIN DES GUERRES DE LA FRANCE EN INDOCHINE

Rassemblement au cimetière à **18h** pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.



CEREMONIE APPEL DU 18 JUIN

Rassemblement au cimetière à **11h** pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.



La fête des écoles aura lieu le **samedi 24 juin** dans la salle Léo Lagrange.

Ouverture des portes à 9h45. Le programme sera communiqué prochainement.

Kermesse et buvette sur place.
Restauration sur commande.



YOGALEN suspend ses activités pour l'été, mais les anciens pourront se réinscrire les **4 et 6 juillet** de 17h30 à 18h30.

INSCRIPTIONS pour les nouveaux adultes de la saison 2023-2024 : Les **mardi 05/09** ou **jeudi 07/09** de 17h30 à 18h30.

Se munir d'un certificat médical d'aptitude, obligatoire, valable 3 ans et d'un chéquier.
REPRISE des COURS les 5 et/ou 7 septembre à 18h30.
RENSEIGNEMENTS yogalen@orange.fr



Le yoga est accessible à tous, quel que soit son âge et son état de santé : on respecte son corps, on fait ce qu'on est capable de faire, si un jour on a mal, on ne fait pas ce mouvement, on s'allonge et on le fait, sans bouger, dans sa tête ; il n'y a jamais de compétition, ni avec les autres, ni avec soi-même.
A YOGALEN la salle, l'ambiance sont « zen », venez nous rejoindre.



La facture correspondant aux activités périscolaires de **MAI** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

"Fichier canicule"

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'évènements climatiques.



ATELIER MEMOIRE

La prochaine séance **ATELIER MÉMOIRE** aura lieu le mardi 20 juin de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



POLICE MUNICIPALE

Les documents
« **TRANQUILLITE VACANCES** »
sont à votre disposition en Mairie
ou en Gendarmerie.

Cadre de vie

Les membres de l'atelier de démocratie participative reçoivent les doléances de nos concitoyens sur des problèmes résultants de l'incivilité d'une minorité, et d'autres domaines.

Sécurité piétons : Une maman et sa poussette, une personne handicapée à mobilité réduite doivent pouvoir passer entre le mur des maisons et les voitures en stationnement (tenir compte des marches d'accès aux habitations). Ce qui n'est pas toujours le cas.

Propreté : Les abords des PAV ne sont pas prévus pour le dépôt des sacs poubelles. Or de plus en plus de sacs sont déposés au pied des PAV prévus pour la collecte des bouteilles en verre. Les sites sont dégradés, sachant que ces sacs qui ne sont pas dans les poubelles prévues pour eux, ne seront pas ramassés par le service.

Trafic aérien : La mairie ne domine pas le passage des avions au-dessus de notre commune. Des couloirs supplémentaires sont prévus en fin et début de semaine. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser au SIVOM, l'organisme qui représente les communes voisines de l'aéroport de Lesquin et qui gère les nuisances sonores dues au transport aérien. (Mairie de Seclin 89 rue Roger Bouvry)

Vitesse excessive : La vitesse sur la commune est limitée à 30 km/h pratiquement partout. Il est bon que chaque automobiliste s'en souvienne, pour la sécurité de tous. Cas particulier de la rue de Verdun, **espace partagé** : la vitesse est de 20km/h et la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes.

ALLENES LES MARAIS

Maintenance de la ligne électrique à 225 000 volts Les Ansereuilles - Avelin

La ligne reliant le poste des Ansereuilles, sur la commune de Wavrin, au poste d'Avelin permet de garantir l'alimentation électrique des secteurs de la MEL et de la Pévèle ainsi que celle de nombreux clients industriels. Il est donc primordial de pérenniser cet ouvrage et de l'entretenir périodiquement.

Cet ouvrage construit dans les années 1964 compte 28 supports sur 12 km.

Les travaux de maintenance prévus visent plusieurs objectifs à savoir sécuriser l'ouvrage vis-à-vis des personnes et des biens, prolonger sa durée de vie, garantir une bonne qualité de l'alimentation électrique et faciliter le développement des énergies renouvelables sur le secteur.

Les travaux débuteront en juin 2023 par la création de pistes d'accès aux pylônes provisoires. Ils consisteront jusqu'à août 2023, à assembler les nouveaux pylônes, renforcer les fondations ou créer de nouvelles fondations.

Pendant la coupure électrique de l'ouvrage (consignation), de mi-septembre 2023 à mi-octobre 2023, certains pylônes seront remplacés et le nouveau câble de garde sera déroulé.

Après la consignation jusque fin octobre, les aménagements seront déposés et les terrains remis en état. Selon les conditions météorologiques, il se peut que certains travaux sur les fondations soient effectués pendant cette période.

Pas de modification de la ligne électrique avant et après travaux : le tracé et le profil des pylônes restent identiques.

Allennes les Marais, commune concernée par des remplacements en lieu et place à la grue et déroulage du câble de garde.



Réseau des Médiathèques de la Haute Deûle



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Attention : Les horaires d'ouvertures sont modifiés du 15 au 30 juin : ouvert uniquement les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 16h à 18h.



- **Heure du conte mercredi 14 juin à 10h30** : Et si on prenait le large ? Venez savourer un moment d'évasion, de surprises et d'émotions autour des contes et histoires. Pour les 3-7 ans. Réservation conseillée.

- **Bébés lecteurs mercredi 14 juin à 9h30** : parents, grands-parents, assistants maternels, venez avec vos tout-petits (jusqu'à 3 ans) partager des histoires, comptines et jeux de doigts - Sur inscription.

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/ Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Programmation cinéma

MERCREDI 24 JUIN
14H30

Les nouvelles
aventures de Ricky



VENDREDI 23 JUIN
20H30

Le principal



VENDREDI 30 JUIN
20H30

Les gardiens de la
galaxie : Volume 3



SAMEDI 1^{ER} JUILLET

10H : 1^{er} pas au cinéma : Le tigre

14H30 : La petite Sirène

